

ÉDITO

Dans ces moments encore un peu perturbés par la Covid comment avons-nous prévu les fêtes du village pour cette année 2021 ?

D'abord les règles qui nous sont imposées :

> Nous pouvons nous réunir à la MPT (Maison Pour Tous) à condition de pouvoir présenter à l'entrée de la salle son « Passe Sanitaire ».

> Respecter les « mesures de sécurité sanitaire » qui incluent la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne.

Donc pas de possibilité de faire le repas habituel du vendredi soir mais nous avons tous (le comité des fêtes et nous-mêmes) la volonté de vous retrouver.

Le Comité (« Lous Pecs » pour les nouveaux habitants qui ne les connaissent pas) vous explique dans un paragraphe suivant quand et comment nous nous retrouverons. Ils vous l'expliqueront en détail lorsqu'ils passeront chez vous pour leur sérénade.

Nous nous serons, déjà, rassemblés le jeudi 11 novembre pour la commémoration de l'armistice comme décrit à la rubrique « A vos agendas »

En complément de l'ensemble des infos que vous trouverez dans cet « Écho de Serres », je voudrais vous apporter deux précisions :

> Nous tenons à remercier, M Félix ROMAIN (président), le bureau et les sections de l'ACS pour l'octroi d'une subvention de 5.000 € à la commune pour la rénovation du cours de tennis (environ 50 % de l'investissement).

Merci, également, à Mme et M POTIN qui avaient, du temps de leur présidence de l'ACS et de la section tennis, provisionné cette somme pour ce projet.

> *Fibre* : comme vous pouvez le constater les travaux de câblage sont en cours dans tout le village pour une mise en service attendue au second semestre 2022.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et en espérant se retrouver l'année prochaine dans de meilleures conditions.

Pierre BRÉGÈGÈRE

CHANTIERS EN COURS



Uoirie

Réfection du chemin Carrérot et création d'un chemin piétonnier le long du stade, prévu avant fin d'année.

Remise en état des toitures en cours pour le préau de l'école et la maison pour tous, ainsi que le remplacement des volets et la mise aux normes de l'installation électrique pour la maison de Mme Carette.

Nous avons procédé à plusieurs mises en place de panneaux routiers dans le centre du village, rue de l'église et à proximité de l'école.

Des marquages au sol ainsi que des aménagements spécifiques sont prévus d'ici la fin de l'année dans le but d'améliorer la sécurité sur les routes.

Un radar pédagogique a été installé en bas du chemin Coustalet, afin de prévenir de la nécessité de respecter les règles de circulation.

Hangar, dépôt communal

Le projet qui, rappelons-le, consiste en un bâtiment de 180 m² permettant le stockage des équipements communaux, tracteur, tondeuse, outils, a bien avancé.

Les retards d'approvisionnement dans le secteur du bâtiment, ont heureusement très peu affecté le planning de construction.

A ce jour, seuls les travaux de finition restent à réaliser, et nous espérons pouvoir prendre possession des lieux d'ici la fin de l'année.

Nous vous tiendrons informés des dernières étapes du projet sur notre site internet.

REMERCIEMENTS

Martine Phesans et le secours Catholique tiennent à remercier toutes les nombreuses personnes, du village, qui ont contribué généreusement aux dons de produits d'hygiène pour la collecte que nous avons organisée au mois de février. Les produits récoltés ont été distribués :

- aux étudiants les plus démunis par le biais de l'épicerie solidaire de l'UCLA.
- aux personnes en situation précaire lors du service des petits-déjeuners par l'équipe des bénévoles du Secours Catholique.

A VOS AGENDAS



> JEUDI 11 NOVEMBRE à 11h30

Commémoration au monument aux morts et recueillement en hommage aux soldats morts pour la France. (les enfants de l'école participeront à cette cérémonie).

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert par la municipalité à la Maison Pour Tous.

> SAMEDI 13 NOVEMBRE

Les traditionnelles fêtes de Serres-Morlaàs avec soirée tapas (voir info « Comité des fêtes »).

> VENDREDI 14 JANVIER 2022 à 19h30

Vœux de Monsieur le Maire et accueil des nouveaux arrivants. Venez échanger avec l'équipe municipale sur les réalisations en cours et les projets.

Nous terminerons par un pot de l'amitié.

> SAMEDI 22 JANVIER à 15h

Traditionnel goûter des aînés offert par la municipalité.

Un spectacle sera présenté autour de ce moment de convivialité.

ÉCOLE – CLAE : vers un retour à la normale ?

La Rentrée 2021 a été sans grande surprise malgré les contraintes sanitaires du moment : le protocole à appliquer dans les classes et à la cantine était bien rodé car identique à celui de l'année dernière.

De même, les 67 élèves attendus étaient au rendez-vous (25 élèves en Maternelle, 19 en CP-CE1, 23 en CE2-CM1-CM2) ; deux nouveaux arrivants au village vont porter l'effectif de l'école à 69 à partir de la fin octobre.

L'organisation de la semaine avec la classe du mercredi matin et les T.A.P. en début d'après midi a été reconduite. Le programme des activités périscolaires (sous la responsabilité du CLAE) peut être consulté sur le site de la Commune.

Cette rentrée a aussi été l'occasion de se mettre un peu plus à l'heure du numérique car Serres-Morlaàs fait partie des communes éligibles au projet national de socle numérique dans les écoles élémentaires. On a pu ainsi, avec une aide substantielle de l'État (70% du coût global), équiper la salle de classe du cycle 2 et celle du cycle 3 d'un vidéo projecteur interactif, d'un ordinateur portable et de tablettes.

L'école a aussi renoué avec les sorties et les projets pédagogiques que l'on avait dû mettre en sommeil l'année passée.

Le projet de chorale (encadré par Vincent Canet) pour produire un petit spectacle à la Noël a démarré, et la classe de découverte prévue du 13 au 15 octobre à Arette autour de la spéléologie et de l'histoire du village a été confirmée pour les élèves du CP au CM2.

Le thème de "l'histoire du village de Serres-Morlaàs" sera celui de l'école tout au long de cette année.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux Serres-morlaànais qui disposeraient de photos ou qui voudraient raconter aux enfants la vie du village d'autrefois, et nous leur demandons de se faire connaître auprès de la directrice de l'école.

SÉCURITÉ



Il devient fréquent de voir des moto-cross circuler dans les rues du village.

Nous rappelons que ces véhicules sont réservés à la compétition et ne sont pas assurés sur la voie publique.

L'utilisation de ces engins est un vrai danger pour les conducteurs et pour les autres usagers de l'espace public.

COMITÉ DES FÊTES

« Adishatz » habitantes et habitants de Serres-Morlaàs !
Nous revoilà toujours aussi souriants et motivés !
Avec les circonstances actuelles, les fêtes vont être chamboulées...Le repas du vendredi ne pourra pas se réaliser MAIS le concert gratuit et les tapas seront, eux, bien présents le samedi !
Les « covid » fêtes se dérouleront, donc, le samedi 13 novembre.
Il faudra toutefois se munir d'un passe-sanitaire pour venir en profiter.
Écrivez cette date dans vos agendas afin de tous se retrouver aussi souriants qu'il y a 2 ans !
Bien amicalement, LOU PECS
PS : nous passerons bien évidemment vous voir pendant les sérénades.

Quartier Arrougé

Le lotissement Arrougé poursuit son développement.
La municipalité a fait réaliser les travaux d'élagage et d'abattage des arbres, hélas fragilisés par les dernières tempêtes hivernales.
Les espaces verts ont également bénéficié d'un entretien annuel.
Une nouvelle maison est en train de sortir de terre et le chantier d'une seconde va bientôt démarrer.
Deux parcelles sont en cours d'acquisition et une famille réfléchit pour acheter le dernier terrain disponible.

Location de l'usine

A la suite du départ du locataire actuel, la commune va bientôt mettre en location un très intéressant local professionnel situé Chemin de Coustalet dans le bâtiment municipal communément appelé « l'Usine ».
Il s'agit d'un local de 300 m² divisé en deux grandes salles, trois bureaux, une salle de restauration et trois sanitaires. Une réserve de 95 m² accessible par une porte sectionnelle complète.
Contactez la Mairie par mail pour votre projet professionnel.

A.M.A.P.

SOYEZ CONSOM'ACTEURS !

Venez rejoindre L'A.M.A.P. (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)
Nos producteurs locaux vous proposent des contrats pour les produits suivants : légumes - poulets - œufs - yaourts - fromages (brebis et chèvre) - pain - pâtes - farine - pommes - miel.
Distribution hebdomadaire :
les mercredis, à la grange NAUDE de 19h à 19h30.

Contacts :
Françoise BAUDET : 07 82 96 01 84 Monique BIZOUARN : 06 75 93 14 67
Dominique CLEDES : 06 70 02 20 56



ACS

L'Association Culturelle et Sportive de Serres-Morlaàs après de long mois d'interruption reprend ses activités. Elle regroupe 7 sections : chorale, danse, dessin (adultes & enfants), fitness, gymnastique, pétanque et yoga. La reprise des ces activités s'effectue, compte tenu du contexte sanitaire, sous contraintes mais avec enthousiasme.
A noter qu'une reprise des activités de tennis verra le jour dès la fin des travaux de rénovation (l'accès de ce cours sera ouvert à tous).
L'ACS reste toujours à l'écoute de ceux qui souhaitent créer une nouvelle activité.
Pour tous renseignements contactez le président Félix ROMAIN au :
Tél. : 06 33 09 67 36 ou par mail : felixromain@orange.fr

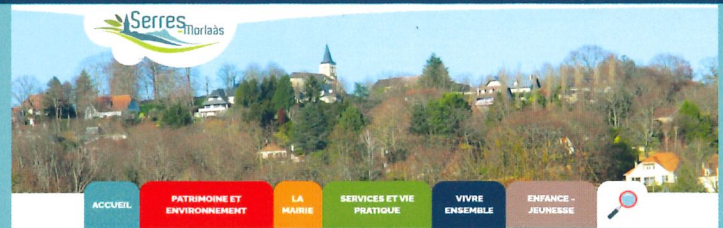
Pour bien vivre ensemble :

L'article 103-2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

SITE DE LA MAIRIE N'HÉSITÉZ PAS



Des informations sur la vie du village régulièrement actualisées.

Les rubriques :

■ MAIRIE ■ ENFANCE - JEUNESSE ■ DERNIÈRES ACTUALITÉS
permettent de suivre la vie de la commune : projets, travaux en cours, vie de l'école, délibérations du Conseil Municipal...

Les rubriques :

■ SERVICES ET VIE PRATIQUE ■ VIVRE ENSEMBLE
vous informent sur les formalités administratives, les transports en commun, les associations, les artisans, les artistes, les entreprises de la Commune...

NOTRE SITE INTERACTIF !



Permet de communiquer directement avec la mairie.

Des suggestions, des questions, des besoins d'informations, n'hésitez pas à utiliser la rubrique :

« Nous contacter »
en bas de la page d'accueil du site.
Nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à visiter le site renoué et à explorer ses rubriques.

BIBLIOTHÈQUE DU VILLAGE

La bibliothèque est ouverte tous les lundis de 16h à 18h et les vendredis de 16h30 à 19h (fermeture pendant les vacances scolaires). Une équipe de bénévoles est à votre disposition.
Pour tout lecteur adulte, la cotisation annuelle par famille est de 10€, gratuité pour les enfants.

Quelques dernières acquisitions :

- « Les enfants sont rois » Delphine Le Vigan
- « Avant l'été » Claudie Gallay
- « Arbre de l'oubli » Nancy Huston
- « Le bûcher des certitudes » Bernadette Pecassou
- « Trois » Valérie Perrin
- « Les chiens de Pasvik » Olivier Truc
- « L'hôtel de verre » Emily St-John Mandel
- « La porte du voyage sans retour » David Diop

A venir :

- « Lëd » Caryl Férey
- « La face nord du cœur » Dolores Redondo
- « La fille qu'on appelle » Tanguy Viel
- « Blizzard » Marie Vingtras

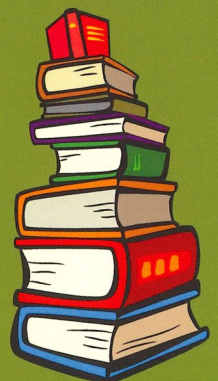
plus une sélection de BD adulte, BD enfant et albums jeunesse.

Les bénévoles :

BRÉGÈGÈRE Jocelyne
CARRÈRE Laurie

BAUDET Françoise
BARTHIER Anne-Marie

Bibliothèque de Serres-Morlaàs, rue de l'Église – tél. : 06.86.23.08.21
mail : bibliotheque.serres.morlaas@gmail.com



CAFÉ ASSOCIATIF



Nous avons annoncé un projet de café associatif dans le village. Il sera implanté dans l'actuel local technique situé en face de la mairie qui va se libérer prochainement.

Pour le moment, un petit groupe d'élus est à la manœuvre, ça avance, et dès que les premières démarches administratives auront abouti, les habitants qui souhaitent s'investir dans le projet seront les bienvenus. Les volontaires peuvent s'inscrire en envoyant un mail à la mairie : contact@serres-morlaas.fr

RECETTE

Poires pochées au Jurançon

Pour 4 personnes : 4 poires mûres mais fermes / 1 bouteille de Jurançon doux / 4 cuillères à soupe de sucre / 4 gousses de cardamome / 2 grains de poivre noir / 2 étoiles de badiane. Faites chauffer le vin avec sucre et épices. Épluchez les poires en les laissant entières avec la queue. Dès l'ébullition, plongez vos poires dans le vin et laissez cuire pendant 20 min à feu moyen en couvrant la casserole. Égouttez vos poires et les servir tièdes ou froides avec du chocolat fondu ou de la chantilly.

